Département du Bas-Rhin

Communauté de Communes du Kochersberg

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 05 novembre 2026

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 29/10/2026

Délibération N° D-2026-0511-04

Membres présents : 36 membres
Mesdames Valentine ERNE-HEINTZ, Anne-Marie KRAEMER, Christelle MICHEL, Sylvie DOTT, Mireille ROTH, Aurélie DYEUL, Valérie WANKMULLER, Carole BACH, Josiane CODEX, Christine BLÜCHER, Béatrice DEBES, Adeline DURAND, Claudine HUCKERT, Muriel BECK.

Messieurs Freddy BOHR, Matthieu MARTINI, Gaston BURGER, Yannick LITTNER, Pierre LUTTMANN, Jacques WURTZ, Laurent KRIEGER, Pierre OSTER, Alfred SCHMITT, Christian SCHREINER, Alain GROSSKOST, Jean-Luc HELLER, Olivier COURSON, Alain ALBRECHT, André JACOB, Jacky WAGNER, Jean-Luc TOUSSAINT, Paul TRIEBEL, Denis FIX, Mathieu EHRHART, Yann ROUSSEL.

Membres absents excusés : 1/37
Monsieur Pierre HERMANN

Objet : Construction d'un groupe scolaire et périscolaire à Kuttolsheim : validation de l'avant-projet sommaire et demandes de subvention

Monsieur le Président présente au Conseil communautaire l'avant-projet sommaire (APS) du projet d'éco-construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire à Kuttolsheim. Il rappelle que les plans du projet ont été établis par le cabinet RHB architectes, maître d'œuvre de l'opération.

Le projet consiste à construire un bâtiment permettant :

- l'accueil en regroupement pédagogique intercommunal concentré de 8 salles de classes de la petite section de maternelle au CM2, pour environ 200 élèves des communes de Fessenheim-le-bas, Kuttolsheim et Wintzenheim Kochersberg, suite à délégation de maîtrise d'ouvrage du SIVU de la Source portant la compétence scolaire sur ces trois communes,
- l'accueil périscolaire et de loisirs de 144 enfants, au lieu de 115 actuellement le midi et 35 le soir,
- l'intégration de l'actuelle médiathèque de Kuttolsheim pour mutualisation des espaces en temps scolaire et périscolaire.

Le parti pris architectural s'appuie sur une implantation sobre et longitudinale, directement liée à la topographie du site.

La surface au plancher du bâtiment, de l'ordre de 2 200 m^2, sera répartie sur deux niveaux, qui seront principalement affectés comme suit :

• Au rez-de-chaussée :

- les bureaux de direction de groupe scolaire et du périscolaire
- une médiathèque faisant office de bibliothèque centre de documentation
- une salle de motricité mutualisée entre école et périscolaire
- une cuisine et deux salles de restauration
- une salle d'activité périscolaire
- trois salles de classe maternelle
- un bureau des ATSEM
- une salle de sieste mutualisée entre école et périscolaire

Accusé de réception en préfecture
067-200034635-20261105-D-2026-0511-04-DE
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

- un préau pour les enfants de maternelle

• A l'étage, desservi par 2 escaliers et un ascenseur :
- une salle de classe CP mutualisée avec le périscolaire
- quatre salles de classes élémentaires
- deux salles-ateliers partagées entre élémentaire et périscolaire
- un local pour la centrale de traitement d'air
- quatre salles d'activités périscolaires, dont une équipée d'une cuisine pédagogique mutualisée avec l'école
- un préau pour les enfants d'âge élémentaire

En termes de matériaux, un socle béton est prévu en rez-de-chaussée et l'étage sera monté en éléments à ossature bois accompagnées d'un mélange chaux/chanvre préfabriqués, dans un souci d'utilisation de matériaux biosourcés et de soutien de la communauté de communes au développement d'une filière chanvre au service de la protection de la ressource en eau et de l'éco-construction, conformément à la délibération du conseil communautaire du 18 juin 2026.
Le chauffage et le rafraîchissement de l'ouvrage sont prévus grâce à un système de géothermie sur sondes. La toiture, à deux pans, accueillera 40 % de panneaux solaires.

L'équipement sera par ailleurs doté d'environ 1 200 m^2 de surfaces extérieures ludo-pédagogiques.

Le Président indique qu'à ce stade, le coût des travaux est estimé à 6 572 056,00 € HT et le coût global de l'opération à 8 180 000,00 € HT, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montants
CAF (à solliciter)	453 600,00 €
Etat - DETR (à solliciter)	2 000 000,00 €
CEA (à solliciter)	800 000,00 €
Région Grand Est – Climaxion (à solliciter)	300 000,00 €
FEADER (à solliciter)	400 000,00 €
SIVU de la Source	2 070 936,00 €
Autofinancement	2 155 464,00 €
Total HT	**8 180 000,00 €**

Au terme de cette présentation, les membres du Conseil communautaire débattent de ce projet. Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité :
- **approuve** les termes de l'avant-projet sommaire, y compris son enveloppe financière et son plan de financement,
- **demande** au Président de poursuivre les travaux d'étude avec le maître d'œuvre du projet afin de présenter un avant-projet définitif à d'occasion d'un prochain conseil,
- **autorise** le Président à solliciter l'ensemble des financements possibles et à signer tout document lié.

Fait à Truchtersheim, le 09 novembre 2026

Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc HELLER

Le Président,

Justin VOGEL

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du KOCHERSBERG

Accusé de réception en préfecture
067-200034635-20261105-D-2026-0511-04-DE
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026